

Association C.S. des Cochereaux

4 rue des Cochereaux

72000 LE MANS

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017



Espace ressources de l'U.M.C.S.

Stéphanie MULLARD, Coordinatrice

Isabelle PORTEBOEUF, Comptable

Carole BOURNEUF, Comptable

Michèle LEROI, Comptable

Christel TILLY, As.Direction

Comptes annuels au 31 décembre 2017

	Pages
<input type="checkbox"/> Attestation des comptes	1
 COMPTES ANNUELS	
<input type="checkbox"/> Bilan actif – passif	2 et 3
<input type="checkbox"/> Comptes de résultat	
<input type="checkbox"/> Annexe	
<input type="checkbox"/> Annexes fiscales	
<input type="checkbox"/> Détail bilan	
<input type="checkbox"/> Détail compte de résultat	

Rapport de Stéphanie MULLARD, Coordinatrice de l'U.M.C.S.

Attestation de présentation des comptes annuels

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de l'association :

Association C.S. des Cocheaux
4 rue des Cochereaux
72000 LE MANS

pour l'exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017,

et conformément à la réglementation, nous avons enregistré les opérations comptables selon le plan comptable en vigueur. La coordinatrice a effectué des contrôles sur pièce et de cohérence pour vérifier l'exactitude d'imputations des pièces des comptables.

Sur la base des travaux, je n'ai pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

<input type="checkbox"/> Total du bilan	31 336.79 €
<input type="checkbox"/> Produits d'exploitation	33 757.32 €
<input type="checkbox"/> Résultat net comptable	0 €

Fait à Le Mans,
Le 05/04/2018

Stéphanie MULLARD
Coordinatrice de l'U.M.C.S.

COMPTES ANNUELS



BILAN ACTIF



BILAN PASSIF



COMPTE DE RESULTAT



COMPTE DE RESULTAT



ANNEXE du 01/01/2017 au 31/12/2017

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTES

Principes et conventions en générales

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2015-06 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

En 2008, l'ensemble des centres sociaux de la Ville du Mans se sont rapprochés au travers de l'association UNION MANCELLE DES CENTRES SOCIAUX (UMCS) qui a vocation de mutualiser certaines charges et produits destinés au fonctionnement des différents centres sociaux dont le Centre Social des Cochereaux.

Au titre de l'exercice 2017, l'UNION MANCELLE DES CENTRES SOCIAUX (UMCS) a apporté 11 866.14 € de produits exceptionnels pour équilibrer le compte de résultat des comptes sociaux du Centre Social des Cochereaux, le total des charges directes étant supérieur au total des produits directs (hors affectations analytiques).

La créance du Centre Social des Cochereaux auprès d l'UMCS s'élève au 31 décembre 2017 à 23 409.23 € et permet au centre social d'équilibrer son bilan en attendant le versement des subventions à recevoir.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN**Etat des immobilisations**

Néant

Etat des amortissements

Néant

Tableau des variations des fonds associatifs

Nature des provisions et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Réserves : Report à nouveau	1524,74				1524,74
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise :					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL 1	1524,74				1524,74

Etat des provisions

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Divers état des autres collectivités publiques			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance			
TOTAL			

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattaché	1 421	1 421		
Autres dettes	23 409.23	23 409.23		
Produits constatés d'avance	4 931.82	49 31.82		
TOTAL	29 762.05	29 762.05		
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

Evaluation des immobilisations corporelles

Un actif est un élément identifiable ayant une valeur positive pour l'entité, c'est-à-dire un élément générant une ressource que l'entité contrôle du fait d'évènement passés et dont elle attend des avantages économiques futurs.

Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production.

La valeur brute des éléments d'actifs immobilisés correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte-tenu des frais nécessaires pour mettre l'actif en place et pour le placer en état de fonctionnement conformément à l'utilisation prévue par la direction de l'entreprise.

Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

Le coût d'acquisition est constitué du prix d'achat de l'immobilisation majoré des droits et taxes non récupérables, et minoré des rabais, remises, ristournes et escomptes obtenus.

Les frais accessoires qui ne font pas partie du prix d'acquisition sont comptabilisés en charges.

Selon le règlement CRC N°2004-06 du 23 novembre 2004, les composants qui sont significatifs et qui conservent ce caractère au moment du renouvellement ont été identifiés.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Evaluation des amortissements

L'actif traduit le rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif de l'entreprise. Il est appliqué de manière constante pour tous les actifs de même nature ayant des conditions d'utilisation identiques.

Les amortissements ont été calculés selon le mode linéaire ou dégressif. Le mode linéaire est appliqué à défaut de mode mieux adapté.

Sur le plan comptable, le plan d'amortissement est déterminé en fonction de la durée probable d'utilisation effective de l'immobilisation par l'entreprise.

Sur le plan fiscal, les durées de référence qui conditionnent le montant fiscalement admis demeurent les durées d'usage.

Les taux d'amortissement retenus en comptabilités correspondent à la durée d'utilité du bien en l'occurrence identique à la durée fiscale (cf. tableau ci-dessous).

Pour les immobilisations acquises depuis le 1^{er} janvier 2005 et amorties selon le mode dégressif, l'amortissement dérogatoire a été appliqué pour bénéficier de la déduction de la différence entre l'amortissement économique et l'amortissement admis sur le plan fiscal.

L'amortissement dérogatoire est porté au passif du bilan, poste inclus dans les capitaux propres.

Les éléments amortissables et non amortissables de l'actif immobilisé ont été, le cas échéant dépréciés par voie de provision pour tenir compte de la valeur actuelle de ce bien.

Catégorie	Mode	Durée
-----------	------	-------

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Disponibilité en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Détail des produits à recevoir

Subventions à recevoir	18 173.57€
Produits divers à recevoir	
Total	18 173.27€

Détail des charges à payer

Fournisseurs factures non parvenues	€
Autres charges à payer	
Total	€

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Charges constatées d'avance			
Total			

Détail des produits constatés d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Produits constatés d'avance	4931.82€		
Total	4931.82€		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Valorisation des contributions volontaires

Les comptes sociaux du Centre Social des Cochereaux ne tiennent comptes que des charges et produits directs.

Cependant, des dépenses sont prises en charge d'une part par l'UMCS et d'autre part par la CAF et la VILLE DU MANS.

Pour tenir comptes de ces dépenses dans les comptes sociaux, des valorisations sont comptabilisées dans des comptes de classe 8, qui se neutralisent.

Valorisation des dépenses hébergées à l'UMCS : 44 146,10 €

Dont charges d'exploitation : 14 027,47 €

Dont charges de personnel : 30 118,63 €

Valorisation du bénévolat : 35 480 €

Valorisation du personnel CAF : 58 042,72 €

Soit un total de contributions volontaires s'élevant au titre de l'exercice 2017 à 137 668,82 €
(Confer annexe détaillée).

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Produits et charges exceptionnels

Nature	Montant	Imputé au compte
Produits exceptionnels	109.00	
- SUBVENTION D'EQUILIBRE 2017	11886.14	
Total	11995.14	
Charges exceptionnelles	570.04	
- CHARGES SUR EXERCICES ANTERIEURS		
Total	570.04	

ANNEXLIB03 – VALORISATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

NATURE DES CONTRIBUTIONS	2017	2016
CHARGES		
Mise à disposition CAF – personnel		
Mise à disposition UMCS – Achats et services		
Mise à disposition UMCS – personnel		
Valorisation prestation bénévole		
TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES CHARGES		
PRODUITS		
Prestations en nature CAF		
Prestations en nature UMCS		
Bénévolat		
TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES PRODUITS		

